

introduction

Faire l'histoire des grands ensembles

Des voitures qui brûlent au bas des immeubles, des « cités de la peur », des jeunes, le visage caché par une écharpe, témoignant de leur haine d'une police dont on dit qu'elle ne pénètre plus dans les cités. Des scénarios presque immuables, de Vénissieux, durant l'été 1981 à Villiers-le-Bel lors de l'hiver 2007, en passant par Clichy-sous-Bois en 2005, des explosions de violences, des marches silencieuses et des appels au calme suite au décès d'un jeune dans des circonstances souvent confuses. Les grands ensembles occupent de façon récurrente le devant d'une scène médiatique prompte à les accuser de bien des maux. Le cinéma s'en est aussi emparé, mettant en scène une jeunesse parfois désœuvrée, souvent délinquante, toujours prête aux explosions de colère, comme dans *La Haine* de Mathieu Kassovitz ou *Ma 6-té va cracker* de Jean-François Richet. Aujourd'hui, l'évocation de la banlieue appelle invariablement des images de grands ensembles, tandis que dans l'imaginaire, les grands ensembles sont tous banlieusards, voire incarnent la banlieue. Au-delà de l'amalgame entre des mots – banlieue, cité, immigration, des sigles – HLM, ZUP, ZEP..., et des images – barres, tours, caves... qui renvoient à de sombres réalités, il convient de démêler cet écheveau de représentations confuses qui plongent leurs racines dans une crainte ancienne des marginalités urbaines.

Les grands ensembles n'ont pas toujours eu ce visage banlieusard, fait de façades lépreuses, d'uniformité grise, de mal de vivre et de violence. Des images éparses subsistent dans la mémoire collective, qui nous rappellent qu'ils furent présentés et ressentis, lors de leur édification, comme un progrès dans une France en proie à une crise du logement dramatique. Une part importante de la population vivait alors dans des taudis et la plupart des logis

ne disposaient d'aucun confort. Les images des grands ensembles demeurent ainsi ancrées dans un registre légendaire. Légende rose des premiers temps, relayée par les habitants qui se rappellent avec émotion leurs premiers pas dans ces cités toutes neuves, et par les médias qui, l'air entendu de ceux qui connaissent la suite de l'histoire, exhument ponctuellement des archives de la télévision des images au commentaire dithyrambique. Légende grise qui voit bientôt la sarcellite, maladie des grands ensembles, remplacer la lumière, l'air et les espaces verts, tandis que se profilent à l'horizon les blousons noirs et les zoulous. Légende noire enfin de cette « racaille » qui hante désormais ces grands ensembles assimilés à une banlieue honnie et effrayante. Si on commence à mieux cerner cet objet urbain et son histoire, on ignore cependant quand et comment l'image des grands ensembles a basculé de la modernité au monstre architectural, de la ville nouvelle à la banlieue sinistre.

Qu'est-ce qu'un grand ensemble ?

Les grands ensembles sont un objet urbain aux contours mal définis. L'expression apparaît en français sous la plume de Maurice Rotival, architecte et urbaniste, dans le cadre de la réflexion sur l'architecture moderne des années 1930¹. Elle est conceptualisée dans les années 1960 par les sciences humaines². Le terme est repris par l'État dans les années 1970, au moment où il décide d'arrêter leur construction³. Les années 1980 voient la « cité⁴ », popularisée par la presse écrite ou télévisée, remplacer les grands ensembles même si cette locution a toujours coexisté avec d'autres termes⁵. Le sociologue René Kaës s'interroge : « grands ensembles ? villes nouvelles ? cités neuves ? habitations nouvelles ? quel nom leur donner ? », et témoigne ainsi des difficultés à conceptualiser ces nouvelles formes urbaines⁶. Elles sont en effet désignées comme des « cités », « banlieues » ou « villes », auxquelles est accolé l'adjectif « nouvelles », comme des « unités de voisinage », tandis que les sigles HLM ou ZUP les ancrent dans la sphère du logement social ou du cadre administratif dans lequel elles ont été édifiées. L'emploi du mot « cité » rattache les grands ensembles à la terminologie antérieure de « cité ouvrière » et de « cité-jardin », tout en restituant « les illusions de l'urbanisme aux intentions généreuses, qui voit par exemple en Sarcelles une « cité nouvelle⁷ » mais permet également le glissement vers la « cité dortoir ». En effet, dès les années 1960, des épithètes dépréciatives sont accolées aux grands ensembles, et symbolisent leur rejet. Ils sont qualifiés de « tristes casernes » ou d'« univers concentrationnaires⁸ »,

tandis que le terme « clapiers⁹ » rappelle un univers animal où l'homme ne peut avoir sa raison d'être.

Tous ces termes renvoient à une même réalité qu'il convient de clarifier. Sous la plume de Maurice Rotival, qui évoque la cité de la Muette édifiée à Drancy par Marcel Lods et Eugène Beaudouin entre 1931 et 1934¹⁰, il s'agit d'un ensemble d'habitat social et collectif, conçu dans le cadre d'un plan d'urbanisme régional par des architectes influencés par les théories du mouvement moderne. Les auteurs des années 1960 qui étudient le phénomène des grands ensembles en précisent le sens. Les définitions varient, mais tous s'entendent pour affirmer qu'il s'agit d'un groupe d'habitat collectif totalement nouveau, planifié ou ordonné. Le nombre de logements oscille entre 200 pour René Kaës et 1000 pour le géographe Yves Lacoste. La présence d'équipements, réalisés ou prévus, est un autre critère permettant de définir un grand ensemble, de même qu'une vie sociale et culturelle nouvelle.

Si les grands ensembles sont aujourd'hui assimilés à la banlieue, les sciences humaines contemporaines de leur édification ne les y associent pas exclusivement. René Kaës distingue trois types de grands ensembles qui correspondent à « la ville neuve, au quartier satellite, au quartier rénové¹¹ », ce dernier étant intégré à un complexe urbain antérieur « pour restaurer en de meilleures formules un patrimoine immobilier dégradé » ; c'est le cas de l'îlot de la Bièvre dans le 13^e arrondissement. On peut aussi trouver des grands ensembles à la périphérie d'une ville, qu'ils en soient ou non éloignés, « afin de loger une population venue y trouver un emploi ou d'y reloger des familles expulsées d'îlots insalubres ». Beaugregat à Poissy, la Guérinière à Caen, en constituent des exemples. Certains peuvent même constituer de « véritables petites villes » comme Sarcelles ou Saint-Dizier-le-Neuf. Enfin, des grands ensembles comme Mourenx¹² dans les Pyrénées-Atlantiques, sont édifiés en « rase campagne ». Ils résultent de « l'implantation d'industries nouvelles, d'une population de décentralisation industrielle, ou de mesures d'aménagement du territoire en vue de trouver un équilibre national plus adapté aux besoins de la croissance économique ».

Alors que la lecture des ouvrages de sciences humaines contemporains de la construction des grands ensembles permet d'en aborder les caractéristiques telles qu'elles sont pensées au moment de leur édification, la science historique, qui a longtemps délaissé cet objet urbain¹³, permet d'en préciser la définition, les localisations et les conditions d'édification et de peuplement. Le rôle de l'État est identifié, grâce aux biographies de ministres et de décideurs et aux recherches menées sur la politique du logement en France dans les années 1950-1960¹⁴, l'appareil juridique est désormais mieux connu, de

même que les procédures de financement des grands ensembles¹⁵, les acteurs de la construction¹⁶ ou l'histoire des formes¹⁷ et des entreprises¹⁸. Des monographies de grands ensembles ont permis d'en dégager les spécificités, d'appréhender les adhésions ou résistances locales, l'implication de l'État et des architectes-urbanistes, d'analyser les composantes et les réactions des premiers habitants¹⁹. Quelques traits de cette histoire, ici esquissés, permettent de fixer le cadre dans lequel s'inscrit ce travail.

On peut situer les prémices de la construction des grands ensembles avant la Seconde Guerre mondiale avec la Muette à Drancy et les Gratte-Ciel de Villeurbanne dont l'édification couvre la première partie des années 1930, puisque c'est à propos de la Muette que l'expression est employée pour la première fois en France. Cependant, c'est au milieu des années 1950, alors que s'achève la Reconstruction, que l'édification de ces cités nouvelles commence véritablement²⁰. En 1950, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme lance un concours pour la construction du premier grand ensemble d'habitations industrialisé à Strasbourg. La cité Rotterdam d'Eugène Beaudouin est livrée le 31 mars 1951 et constitue une transition entre la Reconstruction et la période proprement dite de production des grands ensembles²¹. La crise du logement entre dans une phase aiguë à partir de 1947. En 1951, le Commissariat général au Plan chiffre les besoins à 320 000 logements par an pendant trente ans alors qu'on n'en construit que 70 000 à 75 000 hors Reconstruction. Ce problème occupe le premier plan de l'actualité suite à l'insurrection de la bonté menée par l'abbé Pierre au début de l'année 1954 et conduit l'État à se doter de moyens importants avec l'ensemble des mesures appelées le plan Courant²² : LOGECOS, loi foncière, généralisation du 1 % patronal permettent l'édification des grands ensembles²³. La même année, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) se dote d'une Société civile immobilière, la SCIC, qui lui permet de s'engager dans la réalisation d'un ambitieux programme de construction et de devenir à la fin des années 1950 à la fois le principal partenaire financier du MRU dans sa politique du logement et de l'habitat et le plus important groupe immobilier de France²⁴. En 1956, on construit 250 000 logements dans l'année.

Les Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP), destinées à corriger les insuffisances des grands ensembles en y intégrant des équipements collectifs, sont créées par l'ordonnance du 31 décembre 1958²⁵. L'État est alors « placé au centre de l'articulation entre construction de logements, amélioration de la productivité du secteur du bâtiment, programmation des équipements et aménagement du territoire²⁶ ». Dans les années 1960, la France construit 300 000 logements par an, et les grands ensembles sont de plus en plus

nombreux. Ainsi, de leur création effective en 1958 aux dernières mises en chantiers en 1969, 195 ZUP ont été créées, totalisant 803 000 logements²⁷. Les premiers grands ensembles ne relèvent pas tous du secteur social. Aux constructions locatives HLM s'ajoutent les copropriétés du secteur aidé qui, entre 1950 et 1967, contribue à l'édification de 40 % des logements construits, dont une grande partie sont des grands ensembles²⁸.

Par ailleurs, le choix des grands ensembles ne s'est pas fait sans hésitations et tâtonnements. Leur politique de construction est un « urbanisme du temps court²⁹ » et le choix de leur édification est fait sous la pression de l'événement, « au confluent de préoccupations anciennes (éradiquer les taudis, rationaliser par l'urbanisme de plan) et d'impératifs conjoncturels liés à l'urgence de la crise du logement et de la modernisation planifiée de l'industrie du bâtiment³⁰ ». Les pouvoirs publics manifestent très tôt de vives inquiétudes au sujet des cités qu'ils sont en train d'édifier. Dès 1957, quand il ouvre les travaux de la Commission de la vie dans les grands ensembles, Pierre Sudreau, commissaire à la Construction et à l'Urbanisme pour la Région parisienne affirme qu'il faut « éviter l'extension d'une nouvelle banlieue, la création de cités-dortoirs, les alignements de bâtiments sans caractère et de maisons mortes où les masses humaines ne peuvent s'épanouir », ajoutant vouloir éviter « qu'une réussite technique ne soit un échec de l'humanisme³¹ ». Devenu ministre de la Construction, il exprime publiquement ses doutes quant à la construction des grands ensembles, s'insurgeant dès 1959 contre les « flagrantes erreurs architecturales » que constituent souvent ces « véritables murailles de béton » et appelant à se « protéger contre le danger de la technique moderne³² ».

Ces inquiétudes ministérielles, qui s'expriment alors que les pouvoirs publics impulsent la construction de grands ensembles – au point que l'on peut parler, pour les années Sudreau, d'années « schizophrènes³³ » – s'ajoutent aux critiques souvent virulentes dont les grands ensembles sont l'objet dans la société civile. Les grands ensembles provoquent ainsi de violentes campagnes de dénigrement dans la presse dès la fin des années 1950³⁴. En 1963, une série d'articles sur la *sarcellite*, mal des grands ensembles dont les femmes sont les victimes, fait la une de *France-Soir*³⁵.

Une politique en faveur de la maison individuelle s'amorce dès le milieu des années 1960, avec notamment Villagexpo, exposition de maisons individuelles bénéficiant de l'aide financière de l'État, inauguré en 1966. Ainsi, alors que l'on a bâti sept millions de logements en vingt-cinq ans, que 450 000 logements sont construits chaque année au début des années 1970, la circulaire Guichard³⁶ du 21 mars 1973 donne un coup d'arrêt à la l'édification des grands ensembles. La construction de certaines opérations est arrêtée,